

Besoin d'une aide pour concrétiser un projet : pensez au Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

Du 8 janvier 2021 au 28 janvier 2021



Vous êtes une association étudiante ou un-e étudiant-e qui souhaite porter un projet culturel, sportif, solidaire, citoyen, ... ? Le **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) peut vous aider. Suivez toutes les étapes pour présenter un dossier complet.**

Avant de demander cette subvention, merci de prendre connaissance du [règlement](#) et de la liste des [pièces justificatives](#) à apporter.

Le FSDIE ne finance aucun projet issu de la pédagogie.

Constituez votre dossier

Retirez votre dossier avant le 28 janvier 2021

Pour disposer d'un dossier, veuillez en faire la demande par mail : vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr avant jeudi 28 janvier 2021.

Déposez votre dossier

Jusqu'au 25 février 2021

Remettez votre dossier à Pauline Marquevielle, coordinatrice vie étudiante, **avant jeudi 25 février 2021**. Il doit être complet avec **les pièces justificatives** indiquées ci-dessus.

Bonus : des formations pour la vie associative

Vous souhaitez monter en compétences pour construire un projet cohérent ? Nous vous proposons trois thématiques de formation :

- * jeudi 4 février 2021 à 18h30 : vie associative
- * mardi 9 février 2021 à 18h30 : gestion de projet

* jeudi 11 février 2021 à 18h30: trésorerie

Pour vous inscrire aux formations : [remplissez ce formulaire en ligne](#). L'inscription est individuelle et non par bureau. Vous pouvez vous inscrire à une ou plusieurs les formations.

Comme indiqué dans [ce document](#), cette inscription respecte la loi RGPD relative à la protection des données.